

# PAPS | PROGRAMME D'APPUI A LA POLITIQUE SECTORIELLE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

**SECTEUR: FORMATION AGRICOLE ET RURALE (FAR)** 

#### Données contextuelles

Le Burkina Faso est un pays enclavé et pénalisé par des conditions agro-climatiques médiocres alors que son économie reste très largement agricole. Malgré des progrès indéniables dans le domaine de l'enseignement de base, qui a fait l'objet de contributions importantes des aides extérieures, le pays ne dispose pas aujourd'hui d'un dispositif de formation qui permette d'accompagner le développement des secteurs productifs et qui soit également susceptible de favoriser l'accès aux emplois dans un contexte d'afflux massif de jeunes sur le marché du travail.

Face aux défis constitués par la pauvreté et la croissance démographique, les autorités nationales ont placé la valorisation du capital humain au cœur de leur stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté et des inégalités. La nouvelle politique en matière d'Enseignement et formation technique et professionnelle (EFTP) est à cet effet fondamentale pour la réussite de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD).

Le gouvernement burkinabé a élaboré en 2008 une Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (PN/EFTP), mise en œuvre au travers de plans d'action successifs (Plan d'action opérationnel (PAO) 2011-2015; Plan d'action triennal 2018-2020). Ces plans d'action mettent l'accent sur la nécessité de mieux orienter la formation professionnelle des jeunes vers les besoins en compétences des acteurs économiques et cela en priorité dans plusieurs secteurs porteurs de l'économie - environnement, filières agrosylvo-pastorales, bâtiment / travaux publics - et en veillant à un meilleur accès à la formation professionnelle pour les jeunes filles. Le projet PAPS cible l'appui à l'opérationnalisation du PAO 2011-2015. La démarche principale consiste à renforcer et développer les performances du dispositif de financement de l'ETFP existant, en particulier via le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), de façon à ce que les dossiers de demandes de financement des formations soient portés conjointement par des acteurs économiques et par des centres de formation professionnelle. Le présent programme, en appuyant la mise en œuvre de cette nouvelle politique contribuera à répondre à ces enjeux de formation et d'emploi.

DONNEES CLES DU PROGRAMME PAPS	
Pays bénéficiaire	Burkina Faso
Division technique	EDU
Financements	5M€ Subvention
Réf. Convention	CBF1177
Durée	6 ans (2012-2018)

### **PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS**

- → Augmentation des capacités de financement du FAFPA
  - o élaboration d'une feuille de route pour la mise en place des bureaux régionaux
  - o équipement des antennes régionales en matériel roulant
  - Formation de 30 promoteurs de centres de formation professionnelle
  - Formation de 23.800 apprenants en formation qualifiante (à mars 2018)
- → Renforcement de compétences des acteurs de la formation : élaboration de la carte de l'EFTP, formations de formateurs, élaboration de textes règlementaires portant statut des formateurs, renforcement des partenariats entre les entreprises et les établissements de formation (charte PPP adoptée, signature de conventions centres / secteur privé), élaboration de répertoires métiers, de référentiels de formation et de certification, et de guides et outils d'appui à la mise en œuvre de formation, notamment dans le secteur agricole (ex:fermier agricole; fermier éleveur).
- → Renforcement de l'instance de pilotage de l'ETFP
  - élaboration d'un plan d'action 2018-2020 pour renforcer la coordination sectorielle
  - mise en œuvre des réformes institutionnelles du secteur de l'EFTP

### Résultats & impacts attendus

Les principaux résultats à atteindre sont : • le FAFPA est un instrument de financement performant de l'EFTP; • les formations produites répondent aux besoins des employeurs tant qualitativement que quantitativement; • le Ministère de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'insertion professionnelles (MJFIP), le Ministère des enseignements secondaires et supérieurs (MESS) et le Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (MENA) disposent des outils et des ressources humaines pour orienter et piloter le secteur de la formation professionnelle; • 26.000 personnes bénéficient de l'offre de formation rénovée.

### Finalités et objectifs du PAPS

La finalité du programme est de soutenir la croissance et l'emploi au Burkina Faso. L'objectif global du programme est d'élever le niveau de connaissances et de compétences de la population active et plus particulièrement des jeunes, pour favoriser leur insertion dans les emplois d'aujourd'hui et les métiers porteurs de demain, afin de stimuler la croissance économique et de réduire la pauvreté. Son objectif spécifique est de renforcer les capacités organisationnelles, techniques et financières des acteurs publics et privés de la mise en œuvre du plan d'action national de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

# Structuration du programme PAPS

Le projet est structuré autour de trois composantes :

# Augmentation des capacités de financement du FAFPA

Apporter au FAFPA des moyens financiers additionnels et des appuis techniques lui permettant de financer à plus grande échelle et de manière plus diversifiée les formations utiles aux entreprises. A cet effet, le FAFPA sera renforcé de manière à mieux identifier les besoins prioritaires et les offres de formation performantes et à financer. Il s'agit notamment de : • renforcer les capacités du Fonds pour la sélection et la contractualisation avec les promoteurs et les opérateurs de formation ; • décentraliser les interventions du Fonds et de renforcer la gestion de ses ressources ; • accroître les ressources que le Fonds consacre au financement de la formation professionnelle.

# 2. Renforcement des capacités et accompagnement des promoteurs et opérateurs de formation

L'objectif est d'accompagner les promoteurs et les opérateurs de formation dans leurs rôles et contributions au développement du secteur de l'EFTP. Le programme permet de mettre en place ces actions de renforcement de capacité concernant : • la gestion et l'ingénierie de la formation des promoteurs et des opérateurs de formation ; • l'élaboration et la diffusion des supports de formation ; • la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de communication pour l'EFTP

# 3. Renforcement des instances de pilotage de l'ETFP

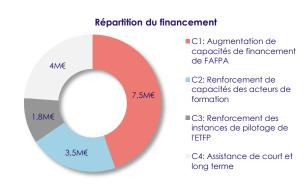
Le but est ici de renforcer les capacités du MJFIP à piloter la mise en œuvre du volet formation professionnelle de la politique nationale et du plan d'action de l'ETFP, ainsi que ceux du MESS et du MENA afin qu'ils soient mieux en mesure d'accomplir les missions utiles aux objectifs du programme relevant de leur compétence. Les activités du programme permettront de : • renforcer la coordination sectorielle et la mise en œuvre des réformes institutionnelles du secteur de l'EFTP; • appuyer la programmation, l'exécution et le reporting technique et financier de l'EFTP; • appuyer le développement de la certification dans le secteur de l'EFTP; • appuyer le développement d'un système d'information sectorielle pour l'évaluation et le pilotage du plan d'action de l'EFTP; • appuyer le transfert des compétences et des ressources de la FP aux Conseils régionaux; • assurer le suivi et le contrôle de l'exécution du programme

# Mode opératoire

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le MJFIP qui associe le MENA et le MESS dans leurs domaines de compétence. Un comité de pilotage est créé au sein du MJFIP pour orienter les actions annuelles du programme et faciliter les partenariats entre les PTF et les ministères. Sous la tutelle du MJFIP, le FAFPA est l'agence nationale d'exécution des subventions du programme pour le financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage, ainsi que des appuis visant le renforcement des capacités des promoteurs et des opérateurs de formation. Les promoteurs de formation identifient les besoins en formation et initient les projets de formation professionnelle et les opérateurs de formation qui sont les premières cibles du FAFPA.

### Financement

Le montant total du projet s'élève à 30M. Le montant de la contribution de l'AFD est de 5M. La coopération Luxembourgeoise a accordé une subvention de 10M, la coopération autrichienne une subvention de 1,8M, et les coopérations taïwanaises, suisse et monégasque respectivement 1M, 0,229M et 0,229M. Les contributions nationales sont estimées à 7M.



### | CONTACTS

Siège de l'AFD à Paris : Christine GONCALVES,

Responsable équipe projet au sein de la

Division EDU goncalvesc@afd.fr

Agence de l'AFD à Ouagadougou : Anne-Marie SAWADOGO,

Chargée de projet sawadogoam@afd.fr